

Cœur du Var

Plaine des Maures



www.coeurduvar.com

Sentiers de randonnées
Un territoire en marche

n°27
Oct./Déc.
2011

De l'Issole à l'Argens, en passant par le sillon permien, jusqu'au massif des Maures, Cœur du Var bénéficie d'une qualité paysagère et patrimoniale de premier plan.

Soucieuse de valoriser son territoire mais également de faire partager et d'ouvrir ces espaces à ses habitants, la Communauté de Communes s'est engagée dans une politique de développement et de balisage d'itinéraires de promenade et de randonnée.

A pied, en VTT ou à cheval, nous espérons que les premiers parcours ouverts permettent une véritable découverte des richesses de notre territoire. La commission tourisme, présidée par mon collègue Max Bastide, a sélectionné une randonnée pédestre sur la commune de Flassans s/Issole dont le topo-guide est inséré sous forme d'encart dans votre journal.

Je salue aussi l'investissement des amoureux de ce loisir rassemblés au sein de l'association des Randonneurs Cannois qui nous aident à baliser ces chemins.

Lors du dernier conseil communautaire, la Communauté de Communes a émis un avis favorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour le territoire Cœur du Var présenté par Monsieur le Préfet du Var. Ce dernier a entériné la position de notre intercommunalité dans ses limites actuelles, ce que la majorité de mes collègues et moi-même n'avons cessé de défendre.

Très bonne lecture et très bonne rentrée à tous.

Claude Ponzo
Président de la Communauté de Communes
Cœur du Var

LE DOSSIER ■	
Sentiers de randonnées	3
INFOS COMMUNAUTAIRES ■	9
NATURA 2000 ■	
A la découverte du chêne-liège	10
ASSOCIATION ET PATRIMOINE ■	
Le château de Flassans	12
AGENDA ■	
Calendrier des manifestations	14



Cœur du Var Plaine des Maures

Directeur de la publication : Max Bastide

Rédaction : Emmanuel Joncour

Conception et mise en page : Communauté de Communes Cœur du Var - Route de Toulon - Quartier Précoumin - 83340 Le Luc-en-Provence. Tél : 04.98.10.43.50 - Fax : 04.94.99.56.75

Photographies : Cœur du Var (MV, OL), Emmanuel Joncour.

Site Web : www.coeurduvar.com

Mail : contact@coeurduvar.com

Imprimerie : Riccobono - Le Muy. Imprimé sur papier PEFC. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 1638-9255.

Photo de couverture : Marcher dans la plaine des Maures

Dernière de couverture : Flassans vu du château de Pontevès

Territoire en marche



Territoire de forêts, d'espaces naturels remarquables, de paysages façonnés par les activités agricoles, Cœur du Var offre un cadre idéal pour la pratique de la marche, du VTT ou encore du cheval. La Communauté de Communes qui a en charge les circuits de randonnées relie patiemment, année après année, les sentiers communaux pour, à terme, créer un vaste réseau desservant l'ensemble du territoire intercommunal. Pour le plus grand bonheur des touristes ou des résidents de Cœur du Var, la randonnée permet de découvrir autrement ce territoire.

Quelle dure une ou deux heures voire une journée, qu'elle se pratique avec nonchalance ou au contraire de façon sportive, qu'elle se décide seul ou en famille, avec des amis, dans une association, qu'elle requiert juste des chaussures confortables ou un équipement plus important comme un VTT, voire un cheval, la promenade, ou pour les plus assidus, la randonnée touche tout le monde et connaît d'année en

année un succès grandissant. En effet pour se promener ou randonner, il suffit d'avoir un peu de volonté ou d'envie, de se munir d'un topo-guide, de l'équipement nécessaire puis, une fois sur site, de suivre le balisage. La promenade se fait alors toute seule. Il ne reste plus qu'à se laisser enivrer par les paysages, les odeurs, les couleurs et les variations de la nature au fil des saisons.

Pistes de travail

Or, la mise en service d'un parcours nécessite un travail long, fastidieux et fortement encadré. Les intervenants sont nombreux et les interactions complexes. A travers ce dossier nous vous invitons à découvrir comment se crée un parcours, comment il se définit, puis se balise, avant d'en assurer la promotion par le biais de topo-guides.

Distinguer les différents types de randonnées

- **Les GR** : les **Grandes Randonnées** sont balisées par 2 rectangles superposés de couleur **blanche et rouge**, ils sont conçus et homologués par la FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre). Ils traversent en randonnée itinérante une région, un massif ou des pays entiers.

- **Les PR** : Les itinéraires de **Promenade et de Randonnée** sont balisés par un rectangle de couleur **jaune**. Ce sont des itinéraires en boucle ou en aller-retour, d'une durée inférieure à une journée de marche.

- **Les PDIPR** : Définis dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée. Dans le Var, ces circuits sont balisés en **vert et blanc**.

Au croisement des chemins



La compétence des sentiers de promenades et de randonnées n'est pas du ressort de toutes les communautés de communes. A Cœur du Var, les élus ont tenu à ce que cette compétence déjà présente dans le SIVOM du Centre Var soit pérennisée. "C'est une démarche originale et à la fois particulière, explique Max Bastide, maire de Puget-Ville et vice-président de la Communauté de Communes en charge du tourisme et de la communication. Tout le monde, en effet, n'a pas la même envie de faire connaître son village ou son territoire de la manière qu'offre les sentiers de randonnées".

Des parcours pour la marche, le VTT et le cheval

Les promenades et randonnées sont pluridisciplinaires, c'est à dire qu'elles sont ouvertes aux pratiques de la marche, du vélo ou encore du cheval. Mais attention, si tous les chemins sont accessibles aux piétons, ce n'est pas le cas pour les cyclistes ou les cavaliers. Une simple vérification sur les topo-guides ou les poteaux directionnels vous renseigne aussitôt.

Sentiers et passages

Créer un parcours n'est pas de tout repos. En effet, sur les quelques kilomètres d'un sentier, le nombre de propriétaires peut très vite s'avérer

Cœur du Var a compétence pour étudier, aménager et gérer les circuits de randonnées sur son territoire. Pour ce faire elle travaille en collaboration avec le Conseil Général du Var et les 11 communes de la Communauté en poursuivant un double objectif : tisser un réseau entre les villages et harmoniser le balisage sur l'ensemble du territoire.

vertigineux. Les demandes d'autorisation de passage peuvent alors devenir un véritable casse-tête. Pour limiter le nombre d'interlocuteurs, les

tracés se concentrent principalement sur les chemins ou les parcelles publics. Mais il est presque impossible de réaliser un circuit sans, à un moment donné, passer sur un terrain privé. Il est alors à saluer la bonne volonté de la plupart des propriétaires qui n'hésitent pas à signer une convention pour permettre l'ouverture à la circulation du public à l'intérieur de leur propriété. Naturellement, cette autorisation de passage accordée à la Communauté de Communes n'est constitutive ni de droits ni de servitudes sur ces propriétés.

Les actions phares

Avec le soutien financier du Département, Cœur du Var a mis en place un réseau de 20 kilomètres, aux Escarcets, dans la Plaine des Maures (propriété du Conservatoire du Littoral) réservé aux pratiquants de la marche à pied, aux vététistes et aux cavaliers. Deuxième opération d'importance, la réalisation de 53 km de circuits sur la commune de Flassans s/Issole destinés également aux piétons, cyclistes et partiellement aux cavaliers. Ceux-ci

s'intègrent au PDIPR équestre départemental qui relie Gonfaron à Cabasse en passant par Flassans s/Issole.

Les projets à venir

La commission tourisme de la Communauté de Communes souhaite désormais travailler sur des liaisons intercommunales entre Le Thoronet et le Vieux-Cannet des Maures ou encore entre Carnoules et Puget-Ville. Elle a également des projets de boucles sur les communes du Luc et du Thoronet.

Sentiers de découverte

"La création de sentiers ou leur mise en valeur constituent un travail assez long et conséquent, conclut Max Bastide, et à ce titre, il doit être suivi par des personnes de bonne volonté. Il y a des équipes qui ont envie de faire connaître leur territoire, de maintenir les traditions. A travers ces sentiers on découvre un patrimoine culturel et environnemental très important et il est bon de continuer à aller dans cette voie".



Sur la bonne draille



Max Bastide entouré de quelques membres de la commission "sentiers" de Flassans s/Issole

Depuis trois ans maintenant, la commune de Flassans s/Issole s'attèle à la création de circuits de randonnées sur son territoire. Aujourd'hui ce sont 9 boucles et 50 kilomètres de promenades qu'elle offre à ses habitants et à tous les amoureux de la randonnée. Un travail de longue haleine effectué en étroite collaboration avec Cœur du Var.

L'idée est venue il y a trois ans environ : faire découvrir le patrimoine et les richesses de la commune de Flassans s/Issole. Comment ? En mettant sur pied des circuits de balades. "Sur les 30 dernières années, explique Franck Gualco, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement et conseiller communautaire, nous avons accueilli 30% d'habitants supplémentaires dont la grande majorité n'est pas issue de la région. D'autre part, les habitants du village ne connaissent pas toujours très bien leur territoire. Dès le départ nous avons poursuivi un seul but : faire connaître le patrimoine de la commune que ce soit au niveau architectural, culturel ou naturel. Au delà de la balade en elle-même, nous aimerions que les promeneurs puissent se cultiver via des petits sentiers thématiques, par exemple".

Création des circuits

Avant que la municipalité ne se penche sur le dossier sentiers de randonnées,

s'il existait des pistes, il n'y avait pas de circuit à proprement parler. "Comme dans toutes les communes, précise Franck Gualco, nous avons des chemins communaux mais dépourvus de réelles liaisons entre eux. Pour proposer des boucles il nous a fallu créer ces liaisons". Or, ces dernières ne se trouvent pas obligatoirement sur le domaine public. La commune, assistée des services de Cœur du Var, a du procédé à des recherches pour retrouver les propriétaires de ces parcelles de terrain afin de leur faire signer une convention d'autorisation de passage. Ensuite, même si, selon les critères définis par la commission tourisme de Cœur du Var, la conception des cheminements à partir des usages, dans le respect des emprises existantes et du milieu naturel limite les travaux d'aménagement, il a fallu nettoyer, débroussailler et même parfois rouvrir des chemins ruraux. Un investissement que supporte la Communauté de Communes.

9 boucles et 50 km de sentiers

Mais au final la commune dispose désormais d'une cinquantaine de kilomètres de sentiers sur lesquels ont été dessinées 9 boucles. "Nous avons abouti à un beau réseau. Cinquante kilomètres de linéaires de randonnée, conclut Franck Gualco, cela ne se trouve pas sur toutes les communes. Les sentiers sont accessibles à 100% aux piétons, à 80% aux VTT et à 30% environ aux cavaliers. En plus nous avons la chance de proposer aux promeneurs et aux randonneurs des paysages variés, bord de rivière, collines, forêts, etc."



Baliser pour se promener sans crainte



Une fois le tracé et l'aménagement d'un sentier terminé, encore faut-il le baliser afin que le promeneur ne se perde pas au premier croisement. Gaëtan Debuire est baliseur officiel. En compagnie de Geneviève Pretot, de Marie-France et Jean Sauvaire, il lève le voile sur les secrets de cette mystérieuse pratique.

Au petit matin, dans la Plaine des Maures, Gaëtan Debuire, baliseur officiel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) a enfilé ses chaussures de marches. Sous un soleil déjà généreux, il prépare son matériel, pinceaux, brosses, peinture jaune, le tout soigneusement rangé dans un seau. Pour baliser un sentier, Gaëtan Debuire doit être toujours accompagné. Aujourd'hui à ses côtés, se trouve Geneviève, Marie-France et Jean. Tous quatre sont membres de l'association des Randonneurs Cannois. Baliser un terrain ne se fait pas selon l'humeur du jour. Chaque marque doit être posée en respectant les règles établies par la Fédération. Elles doivent être à la fois visibles par le promeneur et s'insérer au mieux dans l'environnement. Pas question de taguer la nature mais bel et bien d'aiguiller efficacement l'utilisateur des sentiers.

"Le plaisir de baliser"

"Baliser un parcours, doit rester un plaisir et non se transformer en corvée, confie Gaëtan Debuire. On balise environ 4 kilomètres par heure. Tout dépend de la densité du terrain. Sur un carrefour, il nous faut parfois 3/4 d'heure pour arrêter un balisage définitif". Etre à plusieurs permet de confronter le regard de chacun et de croiser les réflexions. Cet arbre ou cette pierre sont-ils plus appropriés que celui-ci ou celle-là ? La marque sera t-elle suffisamment visible ? Son emplacement assez pertinent ? "Nous pensons, explique Jean Sauvaire, qu'une équipe de quatre personnes est la bonne taille pour travailler correctement". Quoi qu'il en soit, le balisage doit toujours se trouver à hauteur des yeux et perpendiculaire à la marche. Apposé des marques à la fois discrètes et visibles, tel est le vrai défi du baliseur.

Trois types de marques

Le rôle premier du balisage est d'aiguiller le marcheur. Grâce à trois symboles distincts, ce dernier sait aussitôt s'il est sur le bon chemin, s'il a emprunté une mauvaise voie ou s'il doit bifurquer.

- Un trait plat, indique que vous êtes sur la bonne voie. Posé à intervalle régulier, il vous rassure dans votre avancée.
- Deux traits plats, suivi d'un troisième perpendiculaire indique un changement de direction.





- Une croix indique que vous avez pris une mauvaise direction.

Sur ordre de mission

Une des missions de la FFRP est d'organiser le stade des itinéraires GR/GRP/PR. C'est à dire participer à leur création, à leur balisage, à leur entretien et à leur promotion. Les baliseurs sont recrutés au sein des associations. Ils travaillent sur un ordre de mission définissant la prise en charge d'un itinéraire, d'un secteur ou encore d'une portion d'itinéraire.

L'entretien du balisage doit se faire régulièrement, tous les 2 ans. Il est interdit de baliser entre le 15 juin et le 20 septembre. Une autre tâche des baliseurs consiste à travailler à l'évaluation d'un itinéraire de promenade et de randonnée candidat à l'agrément de la FFRP. Enfin, le baliseur officiel doit veiller à la qualité des parcours qu'il

emprunte. Il peut ainsi signaler toute anomalie ou défaillance constatées lors de sa marche.

Une activité "conviviale"

Énoncé froidement, le balisage paraît une activité particulièrement austère. Mais replacé dans son contexte, elle perd de son apparente rigidité pour se muer en un passionnant jeu de piste. Autour de nos quatre marcheurs, les arbres, les oiseaux, le silence et le calme propres au site Natura 2000 et Réserve Naturelle de la Plaine des Maures offrent un cadre des plus charmeurs. A un croisement, aucune marque ne vient orienter le promeneur. Les quatre baliseurs se réunissent et discutent. Il est évident que ce départ de sentier peut perdre les marcheurs distraits ou inattentifs. Il ne reste plus qu'à poser une croix pour indiquer une mauvaise direction. L'em-

placement est choisi avec soin. C'est Jean qui s'y colle. Il brosse d'abord la pierre afin d'éliminer les poussières qui empêcheraient la peinture de se fixer durablement. Puis à l'aide d'un guide, il dessine la croix, d'abord au crayon. Enfin pour terminer, avec une peinture de couleur jaune réservée aux sentiers de Promenades et Randonnées (PR) et homologuée par la Fédération, il peint délicatement la croix. Et dans un grand sourire, de lancer : "Le balisage c'est cool et convivial".



Balisage et poteaux indicateurs

A côtés des marques de balisages posées sur les sentiers de randonnées, les poteaux directionnels viennent renforcer l'orientation et l'information des marcheurs. Financés par le Conseil Général et installés par Cœur du Var, ils comportent chacun un numéro qui permet de les repérer aussitôt sur les topo-guides.



Ils informent, en outre, du lieu de destination, le numéro du prochain poteau et les coordonnées GPS de l'endroit où ils se trouvent et si le sentier est accessible ou non à toutes les pratiques (marche, vélo, cheval).

Où trouver les topo-guides ?

Des topo-guides seront disponibles d'ici la fin de l'année au fur et à mesure de la finalisation du balisage. La randonnée "les hameaux de l'Issole" proposée en encart est en cours de balisage.

Pour toute information contacter le service tourisme de la Communauté de Communes © 04 98 10 43 50.



Semaine varoise de la randonnée pédestre au Cœur du Var Du 8 au 16 octobre 2011

Toutes les randonnées mentionnées ci-dessous sont gratuites. Pour participer il vous suffit de réserver votre place au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var au numéro de téléphone suivant : 04.98.10.43.50. Avertissement : les animaux ne sont pas admis lors de ces sorties. Plus d'infos sur www.coeurduvar.com

CABASSE

Les bories de Cabasse

Samedi 8 octobre

Départ : 9h00 • Durée : 6 heures. Distance : 15 km. Dénivelé : 550 m. Difficulté : Difficile. Prévoir pique-nique. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

LE LUC

L'oppidum de Meren

Mardi 11 octobre

Départ : 14h00 • Durée : 3 heures. Distance : 10 km. Dénivelé : 410 m. Difficulté : Moyenne. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

GONFARON

Les crêtes de la Roche d'Enfer

Vendredi 14 octobre

Départ : 9h00 • Durée : 6 heures. Distance : 18 km. Dénivelé : 465 m. Difficulté : Difficile. Prévoir pique-nique. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

LE THORONET

Les hameaux de l'Argens

Samedi 8 octobre

Départ : 13h30 • Durée : 4 heures. Distance : 11 km. Dénivelé : 100 m. Difficulté : Moyenne. Accompagnement assuré par Sylvie et Marc Leborgne.

GONFARON

Le pays de l'âne volant

Mercredi 12 octobre

Départ : 14h00 • Durée : 2 heures 30. Distance : 7 km. Dénivelé : 100 m. Difficulté : Facile. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

LE THORONET

La colline des moines

Samedi 15 octobre

Départ : 9h00 • Durée : 5 heures. Distance : 18 km. Dénivelé : 600 m. Difficulté : Difficile. Prévoir pique-nique. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

GONFARON

La rondé des Montauts

Dimanche 9 octobre

Départ : 9h00 • Durée : 5h30. Distance : 15 km. Dénivelé : 450 m. Difficulté : Difficile. Prévoir pique-nique. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

LE CANNET DES MAURES

La légende d'Entraigues

Mercredi 12 octobre

Départ : 9h00 • Durée : 4,5 heures. Distance : 15 km. Dénivelé : 350 m. Difficulté : Moyenne. Prévoir pique-nique. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

LES MAYONS

La Sauvette, le toit des Maures

Dimanche 16 octobre

Départ : 8h30 • Durée : 7 heures. Distance : 18 km. Dénivelé : 800 m. Difficulté : Difficile. Prévoir pique-nique. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

LE CANNET DES MAURES

La plaine des Maures, dernière

plaine sauvage du Var

Lundi 10 octobre

Départ : 9h00. • Durée : 4 heures. Distance : 13,2 km. Dénivelé : 125 m. Difficulté : Moyenne. Prévoir pique-nique. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

CABASSE

Le Cros du Dran

Jedi 13 octobre

Départ : 13h30 • Durée : 2 heures 30. Distance : 6 km. Dénivelé : 170 m. Difficulté : Moyenne. Accompagnement assuré par les Randonneurs Cannetois.

LE THORONET

Lei Manja Perus

Dimanche 16 octobre

Départ 13h15 • Durée : 3 heures 30. Distance : 11,5 km. Dénivelé : 175 m. Difficulté : Moyenne. Accompagnement assuré par Sylvie et Marc Leborgne.

Adhésion à la fédération nationale des SCoT

La Communauté de Communes adhère à la Fédération nationale des SCoT et vient s'associer aux 130 établissements déjà adhérents. Cette Fédération, créée en juin 2010, a pour ambition de rassembler les structures porteuses de Schéma de Cohérence Territoriale. Elle a comme principal objectif d'être un lieu d'échange d'expérience et de formation auprès des élus et des techniciens des SCoT. Comme l'année dernière, Gabriel Uvernet, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, a participé aux rencontres nationales des SCoT qui se sont déroulées à Lyon en juin dernier.
www.fedescot-org

Mémento de la propreté

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes Cœur du Var.

RAPPEL

Les sacs poubelles ou conteneurs sont à sortir impérativement la veille ou au plus tard **le jour de la collecte avant 5 heures du matin**. En effet, les tournées de collecte et donc les horaires de passage du camion poubelles peuvent être modifiés sans préavis. Les déchets déposés après le passage du camion ne sont plus collectés.

Les ordures ménagères ne sont pas collectées le mercredi.

Les sacs noirs dans les conteneurs jaunes sont refusés !

Le service élimination des déchets est à votre écoute au 04 98 10 43 70 pour toute demande ou réclamation concernant notamment :

- la distribution d'une poubelle pour le tri sélectif et les ordures ménagères,
- la collecte des encombrants sur rendez-vous (sont exclus les déchets verts et les déchets de construction),
- les renseignements sur toutes les questions liées aux déchèteries, tri sélectif, collecte des ordures ménagères.

ATTENTION

Les dépôts sauvages, le non respect des jours et heures de collecte sont passibles d'amende en vertu des articles du code pénal.

De nombreuses seringues, déchets de soins ou produits chimiques se retrouvent encore aujourd'hui dans les bacs emballages. Ces déchets sont à jeter dans les lieux appropriés (déchèteries, pharmacies ...). Merci de penser aux agents qui en bout de chaîne trient vos déchets.

SCoT 2.0

Ça y est ! Le forum SCoT est activé ! La parole est à vous...

Participez dès maintenant aux discussions, partagez vos impressions sur Cœur du Var, proposez vos idées pour le territoire sur coeurduvar.com.

Retrouvez également les actions conduites à ce jour et les prochains rendez-vous dans le cadre de la concertation.

Devenez détectives de l'histoire en participant à "Mémoire de forêt pour forêt d'avenir"

Faites appel aux souvenirs, aux mémoires des anciens, retrouvez photographies, films, livres, textes, cartes postales, vieux outils et objets... bref tout ce qui a trait aux pratiques d'autrefois dans la forêt de chêne-liège de la plaine et du massif des Maures (Métiers de la forêt, exploitation du bois, sylvopastoralisme, chasse, pêche, loisirs, faune, flore, évolution des paysages, la forêt pendant la guerre...)

A transcrire sous forme de films, panneaux, dessins, contes, etc... pour une grande fête/exposition en juin 2012.

Ouvert à tous les publics de Cœur du Var (particuliers, classes, centres aérés, associations, foyers, hôpital, maisons de retraite...) Détails et conditions de participation sur notre site coeurduvar.com. Inscriptions dès le 10 octobre 2011. Renseignements : 04 98 10 43 77



L'école du liège

Dans le cadre du Printemps du Durable et de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la Communauté de Communes a organisé un concours sur le thème : "Dessine moi ton territoire aujourd'hui et ton territoire demain". Le 1^{er} prix a été décerné au "Club dessin" du foyer socio-éducatif du collège Pierre de Coubertin du Luc avec pour récompense une journée d'animation pour découvrir la levée de liège et le monde du "Land Art".



C'est un village vu du ciel, deux dessins qui parlent de son aspect aujourd'hui et de celui qu'ils envisagent pour demain. Ils, ce sont les élèves du club dessin du foyer socio-éducatif du Collège du Luc. Leur vision de l'avenir donne les premières places aux énergies renouvelables, à la préservation et à la mise en valeur de l'agriculture, à un rapport plus harmonieux entre la nature et l'urbanisme comme ces étonnantes maisons posées sur les arbres. Pour récompenser ce joli travail illustré avec talent, les collégiens ont été invités, en juin dernier, à découvrir le chêne-liège, un arbre emblématique de la Méditerranée.

Le temps de l'exploitation

Direction les Mayons, au domaine viticole et forestier de la Fouquette, propriété d'Isabelle et Jean-Pierre Dazianno. Là, Yves Aquadro, le père d'Isabelle

ancien propriétaire des lieux, explique aux enfants l'histoire du site : *"Dans les années 40-50, mon beau-père exploitait le bois pour les mines. Il s'agissait principalement du pin maritime. Nous avons également exploité le liège jusqu'en 1995. Depuis la canicule, la sécheresse a affaibli la forêt. Les insectes ont profité de la faiblesse des arbres pour les attaquer et rendre plus difficile encore leur exploitation"*.

La forêt : un monde si près et si lointain

Les enfants pénètrent dans le sous-bois, accompagnés par Fabien Tamboloni, technicien forestier au Conservatoire du Patrimoine du Freinet. Ils entrent dans la forêt comme dans un monde étranger. Pour rompre cette frontière invisible, Fabien leur raconte des his-

toires d'arbres, les interpelle, les invite à toucher les écorces, les plantes, la terre. Avec des fougères et quelques fleurs, il tresse une couronne sous les yeux étonnés des collégiens.



La levée du liège

Quelques mètres plus loin, il arrête le groupe devant un chêne-liège. Armé d'un picoussin, sorte de hache avec un



seul tranchant, et secondé par un élève volontaire, il prépare la levée du liège. "Depuis la nuit des temps, explique t-il, on récolte avec une hache". A l'endroit où l'écorce crevasse, il frappe avec son picoussin puis le fait pivoter pour créer une brèche. Il recommence l'opération jusqu'en bas du tronc. Il fait de même de l'autre côté. Pour que l'écorce se sépare sans difficulté de l'arbre, Fabien découpe l'écorce à son sommet dans le sens horizontal et crée ce que les anciens appellent "une couronne". Il ne reste plus alors qu'à détacher délicatement le liège en s'aidant du manche du picoussin. Le chêne laisse alors apparaître une peau de couleur rouille. La levée est finie.

Des bateaux en guise de souvenir

Afin que chaque enfant puisse garder un souvenir de cette journée, Fabien

découpe le liège en morceaux et montre comment, à l'aide de quelques petites branches et de feuilles ramassées autour de lui, on peut fabriquer un joli bateau insubmersible. Les collégiens ne se font pas prier pour monter de leurs propres mains le navire de leur rêve. La forêt, étrangère il y a quelques heures, est devenue ce refuge familial où il fait bon se blottir.

Sensibiliser les enfants

La levée de liège est un acte traumatisant pour le chêne. En retirant son écorce, l'arbre dénudé de sa protection est soumis au stress hydrique et devient vulnérable en cas d'incendie.

C'est pourquoi toutes les précautions sont de mise. Lever le liège est un véritable métier, avec des savoirs ancestraux que les anciens expérimentés savent transmettre.

On ne lève le liège qu'en été selon des conditions particulières et en veillant à ne pas blesser l'arbre. Toute blessure serait la porte ouverte aux maladies et ravageurs entraînant le dépérissement du chêne voire sa mort.

Le chêne-liège est un arbre extraordinaire, c'est le seul à faire repousser son

écorce. Il faut donc lui laisser du temps entre chaque levée, une moyenne de 10 à 12 ans, pour le protéger et obtenir du liège de bonne qualité.

L'exploitation du liège, nommée subéiculture, appelle donc au respect de l'arbre et à une gestion forestière durable. Nos forêts de chênes-lièges sont malheureusement souvent victimes de fraudeurs qui procèdent en toute impunité à des levées sauvages pour une rentabilité à court terme. Ce sont de véritables actes illégaux qui condamnent notre patrimoine.

La forêt de chênes-lièges en dehors de ses potentialités de valorisation économique est aussi un formidable écosystème. C'est entre autre un des habitats de la tortue d'Hermann. La forêt de chênes-lièges est protégée au niveau européen par Natura 2000.

Cœur du Var est concerné au premier chef, 7 de ses 11 communes sont dans les périmètres Natura 2000 Plaine et Massif des Maures où l'on trouve le chêne-liège.



Nature et art

Autre moment, l'après-midi, autre méthode pour se familiariser avec la nature : l'atelier Land Art. Ce mouvement de l'art contemporain, né dans les années 60 aux Etats-Unis, se sert de la nature pour réaliser des œuvres le plus souvent éphémères. Principalement activité de plein air, l'atelier de Land Art a permis aux collégiens de travailler en équipe et de jouer avec les éléments de la nature sans l'abîmer.



Patrimoine

Une association au chevet du château de Pontevès à Flassans s/Issole

Vie de château



Même en ruine, le château de Pontevès affirme toujours sa présence au dessus du village de Flassans, perché sur une colline à 323 mètres d'altitude. Morceau de paysage et d'histoire de la commune, il est l'objet aujourd'hui de toutes les attentions. En remuant ses vieilles pierres pour le remettre en valeur, l'Association pour la Sauvegarde du Château de Pontevès réveille et enrichit tout un pan de la mémoire du village.

A peine franchie la première enceinte du château, Jean Morel, le président de l'Association pour la Sauvegarde du Château de Pontevès (ASCP) ouvre grand ses bras comme on le fait des pages d'un livre et de sa voix douce et inspirée il vous emmène illico dans les siècles antérieurs, comme si, à votre insu, il vous avait fait traverser la porte du temps. Chaque pierre du château lui inspire une histoire, chaque recoin de mur fait remonter en sa mémoire une anecdote, révélant à chaque pas un peu plus le passé enfiévré qui habitait ces lieux pendant des siècles.

Histoire de pierres

"Le but de l'association, explique Jean Morel, est de dégager toutes les ruines, de trier les pierres pour permettre une reconstruction partielle et conforter les parties affaiblies. Nous traitons en

priorité le centre du château puis nous sécurisons le chantier pour que les gens puissent venir". Parce que l'essentiel est de continuer à faire vivre ses pierres et donc de partager leur histoire en l'ouvrant au public. "En 2009, se souvient Jean Morel, nous avons réalisé un parcours de découverte du château dans le cadre des Journées du Patrimoine et 60 personnes étaient venues. Lors de l'édition de l'année suivante nous avons accueillis 150 personnes".

Ancien français, provençal et catalan !

Si à la manière des archéologues, les travaux sur site permettent d'en apprendre pas mal sur les siècles de splendeur du château, sur l'architecture du bâtiment, la répartition des pièces et leur utilisation, sur le mode de vie des habitants de l'époque, des

recherches dans les archives s'imposent dès que la pierre devient muette et ne répond plus à certaines questions. Or la manipulation des archives requiert quelques connaissances comme l'ancien français, le provençal mais aussi... le catalan. En effet du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle la Provence était sous la domination des catalans et nombre de documents officiels ont été écrits en cette langue.

Un château en chantier

Créée en janvier 2010, l'ASCP compte aujourd'hui 136 membres dont 90% sont des Flassanais. Le chantier démarre la même année. Le château, appartenant à la Commune, avait déjà fait l'objet de travaux de réhabilitation par le biais de chantiers de jeunes. Les membres actifs de l'association se retrouvent sur le site de mars à fin juin et de septembre à la mi-novembre.

Tous férus d'histoire, ils n'hésitent pas à "mouiller" la chemise pour soulever des tonnes de terre et de pierres. Progressivement une salle du château dévoile sa surface, mais aussi sa profondeur à force de lui retirer des brouettes de terre. Le chantier animé uniquement par des bénévoles se déroule dans une ambiance conviviale. Sur une terrasse a été installée une table avec boissons et nourritures avec vue imprenable sur le village.

Sous les ruines

"Côté Ouest, explique Jean Morel, on remarque les vestiges de la porte dite "Saint-Michel". Dans le contrefort restant, on aperçoit une feuillure où

coulissait la herse. Cette entrée était voûtée. C'est à cet endroit qu'étaient réglés les impôts, c'est à dire la gabelle et le piquet soit en argent soit en marchandises". Ce n'est pas qu'il est bavard, mais Jean Morel a la fibre de l'histoire dans la peau. Son érudition, sa curiosité, sa soif de connaissance brillent dans ses yeux et le partage est pour lui comme une seconde nature. A l'image de tous ces autres bénévoles de l'association qui, un samedi matin, n'hésitent pas à soulever et à déplacer des tonnes de cailloux avec parfois pour récompense la sensation fugace mais bien réelle de finir par mêler leurs pas dans ceux qui jadis firent la vie de ce château.



Jean Morel, président de l'ASCP



Petit historique du château

940 : sous Hugues D'Arles, l'oppidum est démantelé. Edification d'une tour de guet afin de se prémunir contre les incursions sarrasines.

10^{ème}-15^{ème} siècles : le site se transforme en un château composé de trois enceintes.

13^{ème} et 14^{ème} siècles : le village sort de terre. Sa construction est interrompue en 1417 au profit du quartier Saint-Michel.

1334 : Apparaît François De Pontevès, écuyer à Flassans. Il fait partie de la branche cadette des Pontevès. Ce sont des seigneurs pauvres qui s'attachent au service de puissants seigneurs. Leur aisance vient progressivement grâce à des legs. Ils mènent une carrière militaire ou religieuse et s'impliquent fortement dans les guerres de religion.

16^{ème} siècle : le château devient le quartier général des catholiques de Provence.

Agenda

Octobre

Dimanche 2

Vide grenier. Place de la Victoire. 06.66.67.68.72/06.27.38.50.92.

Gonfaron

Vide grenier dans le village. 9h-17h30. 06.34.48.31.77.

Le Cannet des Maures

Randonnée des 1000 pattes. 2 circuits dans les mines de bauxite. Apéro, grillades et animations. Foyer rural. Parking Rainaud. 06.03.07.17.86. Le Thoronet

Vendredi 7

Conférence. Cycle sur la préhistoire. 18h30. Cinéma. 06.74.11.29.16. Cabasse

Samedi 8

Soirée des Carnoulettes. Repas dansant. 20h. Salle Daumier. 06.71.74.75.55. Carnoules
Repas des vendanges. COF. Salle Berthoire. 06.01.78.21.78. Pignans

Le 8 et le 9

16^{ème} tournoi des châtaignes. Tournois de judo. Gymnase Pierre Gaudin. 04.94.50.04.65. Le Luc

Du 8 au 28

Exposition. "Céramiques" avec Terre de Provence. Cave coopérative. 04.94.60.70.25. Le Luc

Dimanche 9

"Jasmin sur les nuits de juillet". Chants du Moyen-Orient. 7 € (droit d'entrée). 17h. (dans la limite des places disponibles). Abbaye. 04.94.60.43.90. Le Thoronet

Jeudi 13

Repas avec le Club Renaissance. Salle Gavoty. Flassans s/Issole
Conférence. Causerie autour des aventures provençales de la Duchesse du Berry. Gérard Roumieux. Entrée libre. 18h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Vendredi 14

Conférence. Cycle sur la préhistoire. 18h30. Cinéma. 06.74.11.29.16. Cabasse
L'agenda 21 en action. Animations sur le marché. 9h-12h. Place de la Liberté. 04.94.60.74.51. Le Luc
Soirée "nos forêts". Films et conférence. Entrée libre. 18h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Du 14 au 23

Exposition. Salon d'automne des artistes lucois. Vernissage le 14 à 18h30. 14h-17h30 du lundi au samedi sauf vendredi 10h-12h et 14h-17h30. Salle Renan. 04.94.60.74.51. Le Luc

Samedi 15

Percussions à Tout Var. Œuvres d'inspiration rock, classique. Ensemble toulonnais Polychronies. 20h30. Salle du Recoux. Le Cannet des Maures
Bal des vendanges. Moulin de la Danse. 21h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Vide grenier. Toute la journée. 04.94.47.96.88.

Le Luc

Soirée thématique "les chauves-souris". Conférence et film. Entrée libre. 18h30. Cinéma. 04.94.60.74.51.

Le Luc

Nettoyage du site de Ste Philomène avec les amis du vieux-Puget. Repas offert le midi. 04.94.48.31.07. Puget-Ville

Le 15 et le 16

Salon des antiquaires. Salle polyvalente. 04.94.59.66.57. Besse s/Issole

Dimanche 16

Fête de la châtaigne. Castagnade. Marché artisanal. Animations. Repas à 12h. 04.94.60.00.93. Les Mayons
Films pour tous sur la forêt. Entrée libre. Séances dans l'après-midi. 04.94.60.74.51. Le Luc

Thé dansant. 10 €. 14h30. Gymnase. 04.94.60.74.51.

Le Luc

Loto avec la Vignécôle. 14h30. Salle Latour. Puget-Ville

Mardi 18

Conférence. "New York, ville des géants". Entrée libre. 18h30. Cinéma. 04.94.60.74.51. Le Luc

Jeudi 20

"La Grande Lessive". Venez accrocher vos œuvres artistiques dans le parc de la mairie. A partir de 8h. Le Cannet des Maures
Thé dansant. 10 €. Salle Jean Latour. 06.32.33.49.71. Puget-Ville

Vendredi 21

Halloween avec les parents d'élèves. Besse s/Issole

Conférence. Cycle sur la préhistoire. 18h30. Cinéma. 06.74.11.29.16. Cabasse

Foire d'automne. Toute la journée. Rue de la Libération. Puget-Ville

Le 21 et le 22

14^{ème} festival du rire. Soirées jeunes talents du rire. Salle des fêtes. 04.94.80.27.92/06.87.39.87.06. Cabasse

Samedi 22

"Macaronade". Repas dansant avec le COF. Salle Daumier. 06.13.76.02.15. Carnoules
La Pastorève par la Cantate Provençale des Compagnons de l'Olivier. 9 €/5 €. 15h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole
Conférence. "Les Templiers" par Bernard Falque de Bezaure. 17h30. ND des Salles. Flassans s/Issole
Challenge du souvenir. Concours de boules. 14h. Boulodrome. 06.85.31.65.92. Puget-Ville

Dimanche 23

Salon de l'horlogerie ancienne. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04. Besse s/Issole
Loto avec le Club de la gaité. 15h. Salle du Recoux. 04.94.60.88.53. Le Cannet des Maures
Jardins d'automne. Bricolage et jardin. Place Jean Jaurès. 04.94.37.00.50. Flassans s/Issole
Fête de la châtaigne. Castagnade et marché artisanal. Place de la Victoire.

MÉDIATHÈQUE DU CANNET DES MAURES 04 94 50 35 20

Jusqu'au 19 octobre :

Exposition. Pauline Léonet. Plasticienne.

Vendredi 7 octobre :

Concert découverte. "Alcaz", chanson française. Duo de chanteurs marseillais.

Mardi 11 octobre :

Des livres et des bébés. 9h30-10h30.

Vendredi 21 octobre :

"Il était une fois un petit doigt" de Fatiha Sadek-Capron. Spectacle pour les tout-petits. 9h30.

Du 21 octobre au 16 novembre :

Exposition avec la Maison Méditerranéenne de l'Estampe. Bruno Heitz et May Angeli, graveurs et illustrateurs. Vernissage le 21 à 18h30.

Mardi 8 novembre :

Des livres et des bébés. 9h30-10h30.

Du 18 novembre au 7 décembre :

Exposition sur Jean Giono. Vernissage le 18 à 18h30.

Mardi 22 novembre :

Ciném'art "Le Hussard sur le toit" de Jean-Paul Rappeneau. 20h30.

Vendredi 25 novembre :

"Le mystère Giono" documentaire de Jacques Meny. 20h30.

Mardi 29 novembre :

"Un roi sans divertissement : de l'écrit à l'écran" de Jacques Meny à propos de l'adaptation par Jean Giono de son roman au cinéma.

Mercredi 30 novembre :

Ciné jeunesse. "L'homme qui plantait des arbres" d'après Jean

Giono. Film d'animation narrée par Philippe Noiret. 15h.

Vendredi 2 décembre :

"Le prélude de pan" de Jean Giono ciné-concert de Miquèu Montanaro. 20h30.

Mardi 6 décembre :

Des livres et des bébés. 9h30-10h30.

Mardi 6 décembre :

Paroles libres sur Jean Giono. Lecture débat avec Adrien Vezzozo, Christian Cornard et Pierre Belda.

Mercredi 7 décembre :

"La Provence de Giono". Documentaire. 15h.

Dimanche 18 décembre :

Concert offert par la municipalité. 15h.

Agenda

04.94.78.30.05.
Gonfaron
Fête de la châtaigne. Castagnade. Marché artisanal. Animations. Repas à 12h. 04.94.60.00.93.
Les Mayons

Vendredi 28
Conférence. Cycle sur la préhistoire. 18h30. Cinéma. 06.74.11.29.16.
Cabasse
Défilé costumé dans la rue pour Halloween. 04.94.50.01.12.
Le Luc

Samedi 29
Loto des vendanges avec l'ASCP. 14h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole
Concert grégorien. Requiem grégorien. Les Chantres du Thoronet. 18 € /14 €. 20h30. Abbaye. 04.94.60.10.94/06.72.20.28.42.
Le Thoronet

Dimanche 30
Thé dansant avec le 3^{ème} âge. Après-midi. Salle polyvalente.
Besse s/Issole
Show coiffure-défilé de mode. 4 €. 15h. Salle polyvalente. 06.27.38.50.92.
Gonfaron
Loto. 15h. Gymnase. 04.94.60.74.51.
Le Luc
Fête de la Châtaigne. Castagnade et marché artisanal. Place des Ecoles. 06.01.78.21.78.
Pignans

Novembre

Du 2 au 5
Exposition. "Le Luc, notre Ville, notre Nature", photographies. Salle des Mariages. 04.94.60.74.51.
Le Luc

Judi 3
Repas avec le 3^{ème} âge. Salle du vieux moulin. 04.94.48.86.81.
Pignans

Vendredi 4
Castagnade et vin premier. Animations avec les Barjacaïres. 18h30. Cave coopérative. 04.94.60.70.25.
Le Luc

Samedi 5
Soirée antillaise. Repas créole, spectacle et soirée dansante. 20h. Salle du Recoux. 06.34.48.31.77.
Le Cannet des Maures
Loto avec les Baladeurs Carnoulais. Salle Daumier. 04.94.28.33.62.
Carnoules
Conférence. "Les abbayes cisterciennes de Provence". 17h30. ND des Salles. Flassans s/Issole.
Loto avec l'UCAL. Salle Renan. 04.94.47.96.88.
Le Luc
Bal du jumelage. Salle Latour. Puget-Ville

Le 5 et le 6
2^{ème} salon de la poupée et du jouet ancien. Mamie Poupée. 10h-18h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Dimanche 6
Repas "coquillages". 12h. Salle polyvalente. 04.94.69.70.04.
Besse s/Issole

Vendredi 11
Fête de la St Martin avec l'école allemande de l'EAA-LAT. Cortège et vin chaud. En soirée. 06.34.48.31.77.
Le Cannet des Maures

Du 11 au 20
Foire aux santons. Salle Daumier. 06.13.76.02.15.
Carnoules

Dimanche 13
Loto avec Twirling Bâton. 15h. Salle polyvalente. Besse s/Issole
Théâtre. "L'anuncio". Cie l'Escolo de la Targo. 15h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole
Loto avec Ski Passion. 17h. Salle polyvalente. Gonfaron

Vendredi 18
Concert. "Le P'tit Son", chansons rock françaises. 5 €. 20h30. Cinéma. 04.94.60.74.51.
Le Luc

Le 19 et le 20
Théâtre. "J'y crois pas" de Piercy Noël à 15h et "Surprise" de Vincent Martorell

à 20h. Cie Les Théatins de Fougerolles. Salle du Recoux. 06.11.58.54.19.
Le Cannet des Maures

Dimanche 20
Loto avec l'amicale laïque. 17h. Salle polyvalente. Gonfaron
Thé dansant. 10 €. 14h30. Gymnase. 04.94.60.74.51.
Le Luc

Du 25 au 27
Foire aux santons. 10h-17h. Domaine Gavoty (rte de Flassans). 06.74.11.29.16.
Cabasse

Judi 24
Journée des droits de l'enfant. Gymnase. 04.94.50.01.12.
Le Luc

Samedi 26
Les Calendales. Tradition et culture en Provence. 20h30. Salle polyvalente. Besse s/Issole
Soirée concert avec Country Music Farm. 21h. Salle Daumier. 06.03.08.35.78.
Carnoules
Stage de danse avec le Moulin de la Danse. Salle Gavoty. Flassans s/Issole
"Cats", comédie musicale. Groupe vocal Diapason. 7 €. 21h. Salle Latour. Puget-Ville

Dimanche 27
Loto avec les 4 saisons. 15h. Salle polyvalente. Besse s/Issole

Décembre

A partir du 1^{er}
Exposition. Parcours photographique dans les rues. 04.94.60.74.51.
Le Luc

Judi 1^{er}
Repas avec le 3^{ème} âge. Salle du vieux moulin. 04.94.48.86.81.
Pignans

Du 1^{er} au 6
Exposition. "En 1851, le Var républicain s'enflamme". Vernissage le 2 à 18h30. 14h-17h30 tous les jours sauf vendredi 10h-12h

et 14h-17h30. Salle Renan. 04.94.60.74.51.
Le Luc

Le 2 et le 3
Animations du Téléthon.

Samedi 3
Loto avec le 3^{ème} âge. 15h. Salle polyvalente. Besse s/Issole
Concours de boules pour le Téléthon. Place Vermot. 04.94.60.10.63.
Le Thoronet

Le 3 et le 4
Marché de Noël. Salle des fêtes. 04.94.60.00.93.
Les Mayons

Le 3 et le 4
Foire aux santons et aux tarraïettes. 9h-18h. Salle Latour. 04.94.33.51.06.
Puget-Ville

Dimanche 4
Marché de Noël. Exposants, vin chaud, marrons grillés... Spectacle pour enfants et animations. 06.13.76.02.15/06.22.54.86.36.
Carnoules
Loto du Téléthon. 15h. Salle polyvalente. Gonfaron

Mercredi 7
Après-midi de Noël pour les enfants. COF. Salle Berthoire. 06.01.78.21.78.
Pignans

Samedi 10
Concert classique. 18h. Eglise St Pons. 06.74.11.29.16.
Cabasse

Le 10 et le 11
Marché de Noël dans le village. 04.94.37.00.50.
Flassans s/Issole
Marché calendal et fête des enfants. Artisanat, manèges, Père Noël, poney... Salle des fête-place des écoles. 04.94.60.10.94.
Le Thoronet

Dimanche 11
Loto avec le comité des fêtes. 04.98.05.12.80.
Cabasse
Fête des anciens. 12h. Salle Daumier. 04.94.13.80.00.
Carnoules

Vendredi 16
Loto avec les donateurs de sang. Salle du Recoux. 04.94.60.84.44.
Le Cannet des Maures

Samedi 17
Veillée des santons. 20h. Eglise. 04.94.69.70.04.
Besse s/Issole
Marché de Noël. Salle des fêtes. 04.98.05.12.80.
Cabasse
Loto avec l'UCAL. Salle Renan. 04.94.47.96.88.
Le Luc
Veillée provençale. Soirée calendale. A partir de 18h. Salle Latour. 06.80.33.45.94.
Puget-Ville

Le 17 et le 18
Marché de Noël. Produits artisanaux. Sous chapiteaux dans le village. 06.34.48.31.77.
Le Cannet des Maures

Du 17 au 1^{er} janvier 2012
Animations dans le village. Patinoire, toboggan... 06.34.48.31.77.
Le Cannet des Maures

Du 18 au 31
Fêtes Calendales. 04.94.60.74.51.
Le Luc

Dimanche 18
Concert. Groupe Viracocha, musique et chants de la Cordillère des Andes. 17h30. Eglise. Flassans s/Issole
Loto avec l'UASR. 15h. Salle polyvalente. Besse s/Issole
Marché de Noël. Place de la Victoire. 04.94.78.30.05.
Gonfaron

Mardi 20
"Contes d'hiver" suivi des 13 desserts provençaux. Bibliothèque. 04.94.60.74.51.
Le Luc

Judi 22
Soirée contes avec Dominique Faucher. Vin chaud. 18h30. Cave coopérative. 04.94.60.70.25.
Le Luc

Vendredi 24
Crèche vivante. Défilé en costumes provençaux, animaux, vin chaud et 13 desserts. 18h. 04.94.60.00.93.
Les Mayons

Evènements à la une

En octobre **Fêtes de la châtaigne** à Gonfaron, aux Mayons et à Pignans

Le 21 et le 22 octobre **14^{ème} festival du rire** à Cabasse

Du 18 novembre au 7 décembre **Mois Jean Giono** au Cannet des Maures

Le 18 décembre **La veillée des santons** à Besse s/Issole

